

20 novembre 2017 – n° 6  
170101

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES AGENTS DU CONSERVATOIRE OLIVIER DOUCHAIN DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT-DIE-DES-VOSGES AU PROFIT DE LA VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES ET DE LA VILLE DE RAON-L'ETAPE**

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Dans un souci d'une bonne organisation des services, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a décidé de mettre à la disposition des Villes de Saint-Dié-des-Vosges et de Raon-l'Etape une partie des agents du Conservatoire Olivier Douchain (COD) pour le temps de travail consacré aux orchestres municipaux d'harmonie et symphonique.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et les Villes de Saint-Dié-des-Vosges et Raon-l'Etape pour la mise à disposition des agents du Conservatoire Olivier Douchain au bénéfice des deux villes précitées,

- AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tous documents se rapportant à cette affaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



The image shows a circular official stamp of the Municipality of Saint-Dié-des-Vosges. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' around the perimeter and '(88)' at the bottom. In the center is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a blue ink signature that appears to read 'David Valence'.

David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 29

Procurations..... 5

Absence..... 1

Séance du 20 novembre 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI (arrivée au point n°4 – Procuration à V. Benoît), Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG (arrivée au point n°4 – Procuration à C. Kiener), Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (a quitté la séance au point n° 8 – Procuration à JL Bourdon), Sébastien ROCHOTTE, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Mustafa GUGLU	à	Bruno TOUSSAINT
Ramata BA	à	Christine URBES

Absent ;

Pierre JEANNEL

Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.